

Une intercommunalité de projet librement choisie pour renforcer
l'efficacité des communes (Communiqué AMF)

Une intercommunalité de projet librement choisie pour renforcer des communes (Communiqué AMF)

« Réunis le 15 avril pour débattre des orientations et des dispositions contenues dans le projet de loi NOTRe à la veille d'une seconde lecture au Sénat, les maires et les présidents d'intercommunalité de France ont alerté sur les dérives répétées du texte et appelé à une libre organisation du bloc communal dans le respect des communes et tenant compte de la réalité des territoires et de la situation économique, sociale et financière du pays. ».

Consulter [le Communiqué](#)